

Image not found or type unknown



Réduction de préavis en cas de vente

Par **patoufet64**, le **01/10/2008** à **08:55**

bonjour, rnrnle 16 septembre nous avons donner notre préavis malgrer que je ne gagne que 300 euro et que mon ami est interimaire, nous devons toujours donner 3 mois de preavis!! ensuite le 26 septembre je contacte mon agence pour savoir pourquoi je n'est toujours pas de retour de préavis et là elle m'annonce que l'appartement sera mit en vente ma question est est ce qu'on peut réduire le préavis sachant que le propiaitaire veut vendre??